

INFO MAIRIE

BULLETIN MUNICIPAL APÉRIODIQUE
QUINCIEUX



Pascal David
Maire

Chères Quincerotes et chers Quincerots,

Comme tous les Français, nous sommes confrontés à une crise économique et énergétique majeure qui fragilise notre vie quotidienne. Dans beaucoup de foyers, l'inflation complique les fins de mois. La commune est, elle aussi, confrontée à l'explosion des tarifs de l'énergie, des carburants et des matières premières.

La mise en place de notre plan de sobriété énergétique vise à réduire nos consommations, accélérer nos investissements pour mettre à niveau nos équipements publics et accompagner les changements de pratiques et les habitudes.

En cette nouvelle année 2024, nous débuterons nos travaux de rénovation énergétique à l'Espace Maurice Plaisantin et à l'ancien restaurant scolaire.

Notre réponse à la crise sera aussi de maintenir en 2024 le même niveau de service public pour accompagner les familles. Il s'agit de l'accueil des enfants dans les services périscolaires, de l'accompagnement social, du soutien aux associations, des rendez-vous festifs et culturels, de l'action sur le terrain de la police municipale, de l'entretien des espaces naturels et des bâtiments...

C'est bien dans cet esprit-là que nous avons avancé, que nous avons répondu aux sollicitations, que nous avons lancé les projets et déjà réalisé certains d'entre eux.

Vous les trouverez détaillés dans ce bulletin et vous le constaterez, notre commune, votre commune avance, évolue et s'engage sur un avenir que nous voulons tous durable, positif et attractif.

Pour faire face à la crise, bon nombre de communes n'ont pas d'autres choix que de réduire ou supprimer des services rendus aux habitants. Heureusement, la bonne santé financière de notre commune nous permettra d'assurer les mêmes services à nos habitants en 2024. Car plus que jamais, notre volonté est d'être à vos côtés dans ces temps difficiles.

Mais une collectivité n'avance jamais seule et je remercie mes adjoints pour leur travail au quotidien, je remercie tous mes conseillers municipaux pour leur sens des responsabilités. Je remercie également l'ensemble des agents, qu'ils soient techniques, administratifs ou animateurs, pour la qualité de leur travail. Ils sont les chevilles ouvrières de nos décisions et je suis heureux d'être entouré d'une équipe compétente et engagée au service des Quincerots.

Notre équipe est à votre service et à votre disposition. Nous aurons plaisir à vous accueillir le samedi 20 janvier à 18h30 à l'Espace Maurice Plaisantin pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Au nom de cette équipe municipale, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous, une excellente année 2024.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Cérémonie des vœux du Maire
Samedi 20 janvier à 18h30
à l'Espace Maurice Plaisantin



Accueil des nouveaux arrivants
Samedi 16 mars à 11h
en Mairie



Vincent Gonnet
1^{er} Adjoint

Délégué
aux finances
locales,
ressources
humaines,
au développement
économique
et aux emplois

Urbanisme

Un projet global structurant pour la commune

Un programme mixte à phaser dans le temps :

- Une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP), engagement de la municipalité pour une réalisation durant ce mandat.
- Une capacité constructive d'environ 8 000 m² avec une part importante de logements aidés, dont une résidence seniors.
- Des commerces et services en rez-de-chaussée des nouveaux programmes.
- Relocalisation des associations dans la cure réhabilitée.
- Confortement des espaces publics et réaménagement de voiries.

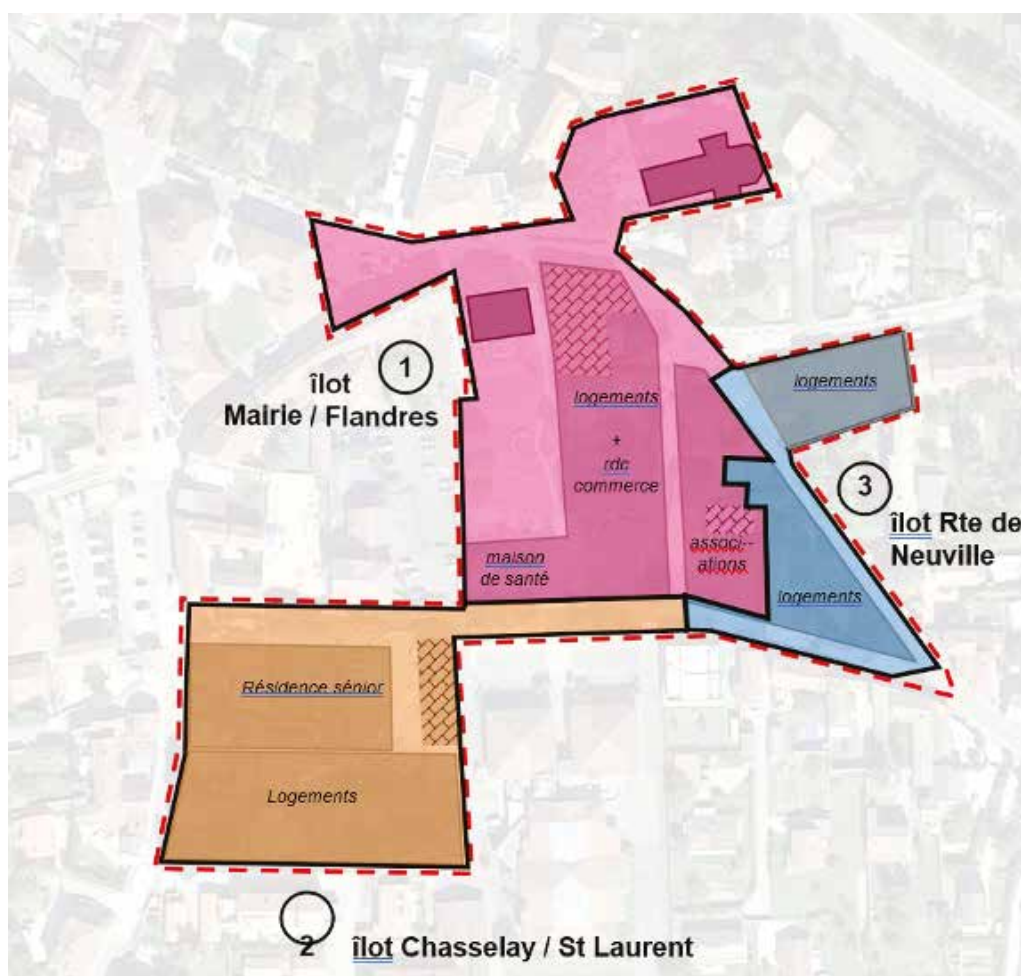
Le 4 septembre dernier, Monsieur le Maire, Pascal David a réuni les élus dans le cadre d'une commission générale sur le thème de l'urbanisme.

Dans la droite ligne du bilan mi-mandat, l'objectif était de présenter les grandes étapes de l'évolution du centre de notre village pour les années à venir et de donner une vision calendaire (court, moyen et long terme) des projets structurants :

- **Tranche 1 : îlot Mairie -Flandres**
 - 2024-2026 : Maison de Santé Pluriprofessionnelle ;
 - 2025-2028 : Logements et commerces ;
 - Post 2028 : Travaux espaces publics.
- **Tranche 2 : îlot Chasselay/Saint Laurent**
 - 2028-2030 : Résidence seniors ;
 - Post 2030 : Travaux espaces publics.
- **Tranche 3 : îlot route de Neuville**
Maîtrise privée.

Ce projet est ambitieux, mais nécessaire si nous souhaitons inscrire notre commune **dans un futur attractif et dynamique entre VILLE et CAMPAGNE.**

Nous sommes accompagnés par les services de la Métropole de Lyon pour la conception de ce projet et aujourd'hui, après avoir défini et partagé une vision globale, nous concentrons nos efforts sur la première étape de la tranche 1, la Maison de Santé Pluriprofessionnelle.



QUINCIEUX



Métropole de Lyon



La Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)

Le volet santé du projet suit son cours, assisté par la société Stane, avec la finalisation fin 2023 des dossiers de subventions :

- Fonds d'Intervention Régional (FIR) de l'Agence Régionale de Santé (ARS) ;
- Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) de la CPAM du Rhône.

Le volet immobilier, piloté par Lyon Métropole Habitat (LMH) avec un architecte spécialiste avance en intégrant les besoins des différents professionnels de santé.

Ces derniers souhaitent se projeter afin de pouvoir s'engager dans le projet immobilier et demandent des éléments précis et concrets :

- Plans 3D ;
- Intentions architecturales de l'extérieur et de l'intérieur du bâtiment ;
- Degré d'aménagement et de finition du bâtiment ;
- **Prix à l'achat et à la location du bâtiment : ce point est déterminant.**

LMH qui a déjà investi significativement sur le dossier « MSP et logements » a produit des compléments d'informations, plans et montage financier, fin novembre afin de construire les bases d'une prise de décision des professionnels de santé.

Parallèlement et en complément, il est important de rappeler que la commune fait réaliser par les services de la Métropole une étude de stationnement élargie de manière à optimiser les futurs besoins.

Quelques nouvelles des projets immobiliers privés

Les 14 appartements de l'immeuble « Le Clos Saint Laurent » 3 Chemin Saint Laurent seront livrés début 2024.

Le projet immobilier repris par Alliade, rue Antoine Marius Bérerd, devrait commencer au premier semestre 2024.

Dans ce petit immeuble de 14 logements, la commune a négocié avec Alliade la création d'une micro-crèche d'une dizaine de lits afin de répondre aux besoins exprimés par les familles. Celle-ci sera gérée par une entreprise privée, sa proximité avec l'école primaire est un réel atout.

Le programme « Plénitude » de 22 logements 16 chemin Saint Laurent est en attente de lancement du fait de la conjoncture économique actuelle.

De même, suite à la demande de la commune, l'ensemble immobilier inscrit dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) route de Neuville, abritera également une crèche d'une quinzaine de lits.

Le permis de construire de cet important programme a été déposé en octobre et fait l'objet actuellement d'instructions auprès des services de la Métropole de Lyon et devrait démarrer au second semestre 2024.



Le marché

Le marché

Le marché hebdomadaire a fêté sa première année d'existence. Riche d'un producteur/revendeur de fruits et légumes, d'un producteur de miel quincierot, d'une productrice de fromages de chèvres, d'un stand de restauration sucrée et salée fait maison, d'un traiteur cambodgien, d'un affuteur rémouleur et d'un revendeur de vêtements, le marché cherche encore et toujours à s'étoffer. Des propositions sont à l'étude.

N'hésitez pas à en parler autour de vous ! Ponctuelle ou hebdomadaire, chaque candidature sera étudiée.

Nous avons également multiplié les animations avec notamment « **le pot des élus** » **le second samedi de chaque mois** : l'occasion d'échanger différemment avec vos conseillers municipaux autour d'un café, d'un verre de vin chaud ou d'une soupe ! Mais aussi la présence d'associations qui le souhaitent sans vente de denrée alimentaire, une vente de fleurs au printemps ou l'invitation lancée aux producteurs 100% de la commune, l'occasion pour eux de présenter la qualité de leurs produits aux habitants qui ne les connaissent pas tous et de partager leur savoir-faire.

Le groupe projet constitué autour d'Elodie Feuillet, conseillère municipale, a à cœur de faire vivre ce marché et compte sur votre implication pour assurer son développement et sa pérennité.

« Colis privé » implante une plateforme logistique

L'attractivité de la Zone Industrielle de Quincieux, point d'entrée Nord de la Métropole de Lyon se trouve une nouvelle fois reconnue.



Plateforme logistique « Colis privé »

L'entreprise « Colis privé », filiale de CMA CGM, troisième armateur mondial, a ouvert fin septembre sa nouvelle plateforme de messagerie dans la Zone Industrielle :

- 5 000 m² dont 4 360 m² de messagerie et 600 m² de bureau ;
- 77 quais de chargement de véhicules légers, 8 quais de déchargement de poids lourds ;
- 80 personnes seront employées à terme.

La mission de l'entreprise est d'assurer la livraison des colis dans la Métropole de Lyon (gestion des derniers kilomètres) avec des véhicules électriques et d'éviter ainsi l'entrée des poids lourds dans la ZFE.

Une centrale photovoltaïque est implantée sur la toiture et la mesure de l'impact environnemental de l'entreprise devrait lui permettre d'obtenir le label « Breeam Very Good » (meilleure référence mondiale en la matière).

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Monique AUBERT
2^{ème} Adjointe

Déléguée au
développement
solidaire, à la
jeunesse et
aux seniors

Crèche Matin-Câlin

L'Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants Matin-Câlin est ouvert **5 jours par semaine de 7h30 à 18h30** ainsi qu'une partie des vacances scolaires. Il accueille vos enfants dès 10 semaines et jusqu'à 3 ans. Le centre est joignable le lundi de 11h à 16h30 et le vendredi de 12h à 15h30.

La crèche est fermée 4 semaines en été, une semaine entre Noël et le jour de l'an, une semaine pendant les vacances d'avril et durant le pont de l'ascension.

Pour toute demande de garde occasionnelle non fixe (matinée, quelques heures ou 1 journée), il est nécessaire de prendre contact avec la directrice, Stéphanie Geoffray.

Le projet éducatif de la structure est basé sur l'accompagnement du développement de l'enfant autour d'activités de plein-air, de psychomotricité et de jeux libres.

Contact :
Tél. : **04 72 26 32 93**
matin.calin@acolea-asso.fr

Relais Petite Enfance (RPE)

Le service Relais Petite Enfance a ouvert début janvier 2023. Nous avons fait participer les familles et les assistant(e)s maternel(le)s pour lui trouver « un nom ». Après un vote riche en propositions, c'est finalement « Pomm'd'Api » qui a fait l'unanimité.

Le vendredi 8 septembre, le Relais a organisé une matinée « portes ouvertes » à destination des familles, des assistant(e)s maternel(le)s et des enfants de Quincieux. C'était l'occasion de se rencontrer et de découvrir les lieux.

Le Relais Petite Enfance « **Pomm'd'Api** » est un lieu de découvertes et d'expérimentations. Un lieu de jeux et de rencontres avec d'autres enfants et adultes. L'animatrice propose 3 temps collectifs par semaine (hors vacances scolaires) les mardi, jeudi et vendredi matin pour les enfants et les professionnels de l'accueil individuel.

Les enfants et les adultes participent à des activités et des sorties. Nous allons à la Médiathèque Esqale écouter des histoires.



En partenariat avec l'école maternelle, certains enfants ont eu la joie de participer au spectacle de marionnettes « Le p'tit parc du bout de la rue » joué par Agnès Lebourg.

Le jeudi 23 mars, les enfants et les assistant(e)s maternel(le)s ont pris part à la manifestation artistique éphémère « la Grande Lessive » avec pour thème : « ma cabane et est la tienne ». Les réalisations faites au RPE ont été exposées dans le parc de la Mairie pour permettre aux familles de venir les découvrir.

Pour finir l'année en beauté, le mardi 19 décembre, le RPE a proposé un spectacle musical pour petites et grandes oreilles.

Le RPE, c'est aussi un lieu de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles pour les assistant(e)s maternel(le)s et employés à domicile. Le RPE accompagne la formation des assistant(e)s maternel(le)s en leur organisant des formations. Le samedi 21 octobre, la formation Sauveteur Secouriste du Travail a eu lieu dans la salle Philippe Gagnière.



Le RPE peut accompagner les familles en recherche d'un mode d'accueil, leur donner des informations sur le droit du travail et les orienter vers les bons interlocuteurs. L'animatrice propose 2 permanences administratives en Mairie, les mardi et jeudi après-midi (sur rendez-vous). Alors n'hésitez pas à venir la rencontrer.

Contact :
Aurélie Pellissier - Relais Petite Enfance
Pomm'd'Api : **06 46 64 39 56**
pommdapi@acolea-asso.fr

Enfance jeunesse

Périscolaire du matin et du soir

Pour l'accueil périscolaire du matin et soir et Croc'loisirs du mercredi pour l'année 2022-2023, nous avons enfin repris un fonctionnement sans trop de contraintes sanitaires et d'absences.

Les enfants sont accueillis dans leurs écoles respectives.

- Fréquentation aux services par école :

	Maternelle	Elémentaire
Effectif école	135	237
Enfants inscrits	108	194
En %	80%	83%
Moyenne matin	25	40
Moyenne soir	46	70

Nous constatons que peu d'enfants sont présents « à temps plein » 4 matins et 4 soirs.

- Les activités :
 - Matin : des temps libres à l'intérieur, les enfants peuvent dessiner, lire, jouer ;
 - Soir : les enfants ont le choix de participer à des activités manuelles, des jeux collectifs, de la lecture ou des temps libres. « Une ouverture de cartable » est proposée aux enfants de l'école élémentaire sur inscription.

Lorsque la météo le permet, les jeux en extérieur sont privilégiés.



Croc'loisirs élémentaire

L'accueil du mercredi « Croc'loisirs »

- Fréquentation au service par école :

	Maternelle	Elémentaire
Effectif école	135	237
Enfants inscrits	42	110
En %	31%	46%
Moyenne journée	32	55
Moyenne matin avec repas	11	11
Moyenne matin sans repas	0	1
Moyenne après-midi	2	4

- Programmes et activités :

Pour les enfants de l'école maternelle, le thème était l'univers du conte « Il était une fois un Bon Gros Géant ». Ils ont ainsi pu découvrir les contes, l'espace, le monde marin, la ville et la campagne, la flore minuscule.

Les enfants de l'école élémentaire ont voyagé autour du monde : l'Europe, l'Asie, le Pôle Nord, l'Amérique du Sud et les îles.



Croq'loisirs maternelle

Des sorties ont été organisées :

- Au musée de l'aviation pour les enfants de l'école maternelle ;
- Au Théâtre à la salle de spectacle le Galet de Reyrieux pour les enfants de l'école élémentaire ;
- À Touroparc en juin pour les deux groupes.

Pour terminer l'année scolaire, les familles ont été conviées par les enfants de l'école maternelle à un spectacle qu'ils ont créé sur « Il était une fois un Bon Gros Géant » et par les enfants d'élémentaire qui ont organisé une kermesse « voyage au tour du monde » dans la cour de l'école.

En décembre, une journée festive a été organisée avec un spectacle sur les contes de Noël. Le goûter partagé avec les familles a été très apprécié avec la visite du Père Noël.

Le blog sur l'application « toutes mes années » a été reconduit.

- Année 2023-2024 :
Les programmes d'activités sont disponibles sur le portail famille Inoe.

Temps méridien ou cantine

Le service est composé de 29 agents : 5 agents au restaurant scolaire, 5 ATSEM et 5 animatrices pour les enfants de l'école maternelle et 14 animateurs(trices) pour les enfants de l'école élémentaire.

A chaque rentrée, les enfants de CP ont quelques difficultés avec le service en self. Pour les préparer à partir du mois de juin, l'équipe d'animation des enfants de grande section les aide dans l'apprentissage sur la ligne du self pour tenir leur plateau, prendre leurs couverts et verre et se rendre à leur place. Leur repas est servi à table. Cette organisation est mise en place de septembre à février : le service complet sur la ligne de self et progressivement apport de leur plateau au secteur tri et lavage se fait jusqu'en fin d'année.

En 2022-2023, 3 repas à thème ont été organisés : Noël, devinettes et fête de la musique. Les enfants ont réalisé la décoration des réfectoires, appris des musiques et/ou chorégraphies qui ont été présentées à tous.

Le roulement des services mis en place permet aux enfants d'avoir un temps de récréation avant ou après leur repas. Ils peuvent participer à des activités : manuelles, sportives, jeux de société ou temps libres.

Balade Oxygène

Depuis avril, une marche est proposée aux personnes souhaitant reprendre ou continuer une petite activité physique et/ou découvrir nos chemins communaux.

Entre 8 et 10 personnes participent. Nous avons établi plusieurs parcours à partir du centre du village, et afin que cette marche ne devienne pas monotone, nous avons emprunté le minibus communal pour aller voir un champ de lavande à Billy le jeune, faire une balade au hameau de la Chapelle ou à Trévoux au bord de la Saône.

Avec les premiers frimas, nos marcheurs sont devenus sédentaires. Au rendez-vous, nous étions plus d'encadrants que de participants...

Nous avons donc modifié l'horaire :
du 1^{er} novembre au 30 avril de 10h à 11h et du 1^{er} mai au 31 octobre de 9h30 à 10h30 (pas de balade pendant les vacances scolaires d'été et de fin d'année).

Je remercie les membres du club de randonnée pour leur participation à l'encadrement qui permet la pérennité de cette balade.

Pas d'inscription, rendez-vous sur le parking de la maison des associations chaque vendredi 10mn avant le départ. Infos sur le panneau lumineux et panneau pocket. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Logement social

Les logements sociaux sont des logements construits avec l'aide de l'Etat et sont soumis à des règles de construction, de gestion et de conditions d'attribution précises.

- Condition pour déposer une demande de logement social : être de nationalité française ou en situation régulière sur le territoire français (cartes de résident, de séjour temporaire, de résident privilégié, de séjour de ressortissant de l'Union européenne, étranger admis au séjour au titre du droit d'asile, autorisation provisoire de séjour...).

- Condition pour avoir droit au logement social : L'obtention d'un logement social est soumise à des conditions de revenus.

- Détermination du type de logement : Choisir un logement avec un **nombre de pièces adapté à votre situation familiale** (l'attribution de logements sociaux se fait au plus juste, en fonction du nombre de personnes dans le foyer).

Données à titre indicatif :

- Personne seule : T1/T2 ;
- Couple : T2 ;
- Famille avec 1 enfant : T3 ;
- Famille avec 2 enfants : T3/T4 ;
- Famille avec 3 enfants et plus : T4 et plus.

• Comment faire votre demande ?

En vous connectant sur le site internet www.demande-logement-social.69.fr Et remplir le formulaire de demande et l'envoyer ou le déposer au format papier dans un guichet d'enregistrement.

Il est important de compléter également le formulaire « communal » qui est à télécharger sur le site internet de la commune.

Lors de la libération d'appartements, nous vous contacterons et avec votre accord, nous proposerons votre candidature au bailleur.

Semaine bleue du 2 au 6 octobre

Les principales activités destinées aux personnes de plus 65 ans :

• Sortie dans le Cerdon

Dès 8h30, 23 personnes attendaient l'autobus sur le parking du boulodrome que nous partagions avec Montanay et Saint-Germain-au-Mont-d'Or direction Jujurieux pour la visite du musée des soieries Bonnet. Pour le déjeuner, nous avons rejoint les personnes de Neuville-sur-Saône, cela faisait un groupe de 108 personnes au restaurant. Le repas était composé de produits locaux avec un plat principal assez original, la Potence Royale flambée à l'armagnac (magret de canard – volaille – bœuf) et gratin dauphinois.

Après avoir profité de la magnifique vue panoramique, direction le musée de la cuivrie à Cerdon avec un peu de marche pour y accéder ! Un peu de regret pour certains de ne pas avoir visité de cave !

Restaurant « le Panoramique » à Cerdon



QUINCIEUX



Métropole de Lyon



• Organisation avec les élus du CME d'un repas à la cantine scolaire

Une soixantaine de personnes a participé. Nos aînés ne connaissaient pas le nouveau restaurant scolaire. Ils ont bénéficié d'un service en self comme les enfants. Nos jeunes élus les ont guidés pas à pas dès la lecture du menu puis sur la ligne du self.

• Mise en place de deux ateliers pour prendre soin de soi et valoriser son image

Des ateliers de maquillage, bien-être et manucure ont été animés par Fanny socio-esthéticienne dans la Salle Marcelle Lyonnet.

Pourquoi des ateliers esthétiques en groupe :

- Dans la mesure des possibilités, le fait d'être en groupe permet une sociabilité et un échange entre les différentes personnes ;
- Cela permet de leur redonner confiance en eux et ainsi améliorer leur relation aux autres ;
- Le but des ateliers permet d'apprendre à faire soi-même et ainsi rester autonome.

Fanny nous a fait découvrir la socio-esthétique. La socio-esthétique se définit comme une branche de l'esthétique à destination des personnes fragilisées, en détresse sociale ou psychologique. C'est une pratique d'accompagnement à visée thérapeutique pratiquant le soin esthétique et le modelage comme outils de médiation corporelle et soins de support. La socio-esthéticienne apporte une complémentarité au sein de l'équipe pluridisciplinaire (médicale, paramédicale et sociale).

En s'articulant autour de l'écoute, du conseil et du toucher, elle sollicite le patient par le contact physique tout en œuvrant sur la perception de l'image de son corps ou de sa représentation par l'usage de produits cosmétiques. L'objectif est de participer par de la détente, de la relaxation et par un travail de valorisation de l'image de soi, au projet de réinsertion sociale et d'amélioration de la qualité de vie des bénéficiaires de soins médico-sociaux.

A une période compliquée émotionnellement et physiquement, la socio-esthéticienne permet à la personne âgée, de prendre soin de soi, de prendre confiance en soi, de s'accepter telle qu'elle est et ainsi avoir une meilleure estime de soi.

Ces deux ateliers ont été très appréciés par les participantes

• **La traditionnelle après-midi dansante** à l'espace Jean Vilar de Neuville-sur-Saône, animée par l'accordéoniste Stéphanie Rodriguez. Nous avons constaté qu'enfin la pandémie fait moins peur, environ 250 personnes sont venues tournoyer sur la piste de danse.

Fin d'année festive pour nos aînés, organisée par le CCAS

Chaque année, le CCAS propose aux quincierots de 75 ans et plus de choisir de s'inscrire à un repas festif ou de bénéficier d'un colis gourmand porté à leur domicile. D'année en année, nous constatons que les nouveaux bénéficiaires préfèrent venir partager cette journée de convivialité, juste avant les fêtes.

138 colis contenant des produits festifs salés et sucrés ont été préparés et distribués par les membres du CCAS, les élus du CME et les élus du conseil municipal. Ces visites et temps d'échanges sont toujours très appréciés par nos aînés.

147 personnes ont été accueillies dans la salle Yvonne Chemarin le samedi 2 décembre, parée aux couleurs de Noël pour l'occasion, autour d'un repas de fête préparé par le traiteur Damien Berthet et son équipe et animé par Hervé Brunel de Tac Anim.



En 2022, nous avons eu le plaisir d'avoir avec nous Emile Charrier, Maire de notre commune de 1983 à 1995 qui avait le jour même 99 ans.

Cette année, pour son centenaire, il n'a pas pu être parmi nous, son épouse ayant besoin de sa présence. Nous l'avons mis à l'honneur différemment.

Vincent Gonnet 1^{er} adjoint, a convié ses anciens adjoints et conseillers pour une séance de photos souvenirs.

Bernard Fontanel et Madeleine Sobraques ont évoqué des anecdotes et des temps passés avec lui.

Une carte a également été mise à disposition de toutes celles et ceux qui souhaitaient lui témoigner amitié et reconnaissance.

Le 8 décembre, afin d'honorer notre centenaire, Messieurs les Maires Pascal David et Joel Boucher (Bernard Fontanel empêché par le covid) accompagnés de Monique Aubert adjointe se sont rendus chez Emile Charrier.



Charles Convert, Pierre Jambon, Josette Fiard 4^{ème} adjointe, Bernard Fontanel 2^{ème} adjoint, **Christiane Assada 1^{ère} adjointe**, Gérard Dentrux 5^{ème} adjoint, Madeleine Sobraques rédacteur et Jean Lorchel



QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Hervé RIPPE
3^{ème} Adjoint

Délégué à la
vie associative
et culturelle



Festival Saôn'Automne

Une année 2023 pleine et réussie. Notre commune accueille de nombreux événements et l'année 2023 n'a pas dérogé à la règle.

Les associations sont un pilier important de la société française et bien sûr de notre commune. Elles contribuent à la construction de la cohésion sociale et à l'innovation. Cependant, elles sont souvent confrontées à des tendances de fond qui les fragilisent. Pour maintenir et soutenir les associations, il est important de comprendre les défis auxquels elles sont confrontées et de trouver des solutions pour y faire face.

La Municipalité se tient aux côtés de l'ensemble des associations pour les soutenir, mais être également à leur écoute. Notre volonté est de maintenir ce dynamisme avec des activités culturelles et des rendez-vous nombreux notamment les traditionnelles ventes tout au long de l'année.

Les cérémonies et événements

Les conscrits au cœur de la vie communale

Une belle fête des conscrits de la classe en 3 avec son traditionnel défilé de chars du vendredi soir, et la vague dynamique et colorée du dimanche matin. Nos deux centenaires dont l'ancien Maire Emile Charrier, nous ont régalié par leurs présences à la vague et au banquet.

Commémoration du 8 mai 1945

Ce fut une très belle cérémonie, notamment avec la présence des enfants des écoles, l'harmonie, l'école de musique et le Conseil Municipal d'Enfants.

Merci pour la présence de l'Ensemble Musical de Quincieux et des Sapeurs-Pompiers.

Merci aux Anciens Combattants et à son Président, André Lorchel pour son discours plein d'émotion ainsi qu'à Monsieur le Maire, Pascal David pour son discours rassembleur.

Fête de la musique

Merci à l'Ensemble Musical de Quincieux d'avoir assuré brillamment la fête de la musique qui s'est déroulée dans le parc de la Mairie.



Feu d'artifice du 14 juillet

Cela a été une nouvelle fois une belle soirée malgré des rafales de vent qui ont occasionné quelques difficultés. Ce succès fut possible grâce à notre partenariat avec l'Amicale des Sapeurs-Pompiers que je remercie pour leurs idées et surtout leur créativité.

Forum des associations

Il s'est déroulé le 2 septembre dans la salle de l'Espace Maurice Plaisantin et comme toujours avec une belle fréquentation. Nous avons pu retrouver une belle diversité d'activités sportive et culturelle grâce au dynamisme de nos associations.



Festival Saôn'Automne

Pour la 8^{ème} édition du festival Saôn'Automne, nous avons pu apprécier tout le travail du comité des fêtes. Une magnifique réussite grâce à une belle programmation avec des groupes de qualité et un public qui a encore une fois répondu présent (2 000 personnes le samedi soir).

La Municipalité est fière de participer et de soutenir cet événement musical.

Merci au comité des fêtes, à l'ensemble des bénévoles et aux associations qui ont tous œuvré pour cette belle réussite.



Cérémonie du 11 novembre



« La nuit est belle »

La commission culture et associations a de nouveau souhaité participer à « La nuit est belle ». Toujours organisée en lien étroit avec l'équipe initiatrice de l'opération « la nuit est belle ! » sur le Grand Genève.

Le périmètre d'extinction s'est agrandi largement : après les 10 communes participantes en 2021, ce sont maintenant 33 communes de la région lyonnaise qui ont arrêté leur éclairage public le 22 septembre, créant une vaste zone sombre. Pour cette occasion, nous avons accueilli Vincent Gaget naturaliste et ornithologue mais malheureusement, nous n'avons pas eu le public escompté.



Compte tenu de la qualité de la conférence, l'ensemble des membres de la commission souhaite l'accueillir en septembre prochain. Je vous propose de noter cet événement sur vos agendas dès maintenant.

Le festival Saône en Scènes

C'est un événement artistique intercommunal incontournable et central sur le territoire du Val de Saône.

Le vendredi 17 novembre, salle Yvonne Chemarin, nous avons eu le plaisir de recevoir le groupe lyonnais Da Break quintet, qui puise dans les musiques black américaines, de la soul vintage au hip-hop sans se priver de lorgner vers le R'n'B et le funk.

Cérémonie du 11 novembre

La traditionnelle cérémonie du 11 novembre s'est déroulée avec la présence des enfants des écoles et du Conseil Municipal d'Enfants. Une participation toujours agréable et ô combien importante pour notre commune et surtout pour maintenir le souvenir auprès des plus jeunes.

Chaque année, je souhaite remercier l'ensemble musical et les Sapeurs-Pompiers pour leur présence à cet événement, tellement important pour notre République qui est malmenée.

Comme à son habitude, celle-ci a été présidée par Monsieur le Président des Anciens Combattants André Lorchel et Monsieur le Maire, Pascal David.

Le 11 novembre donne lieu à des cérémonies devant les monuments aux morts. Avec la disparition du dernier Poilu, Lazare Ponticelli, le 12 mars 2008, le sens de la commémoration a évolué.

Il ne s'agit plus de célébrer seule la victoire de 1918 mais plutôt la fin de la guerre et l'amorce du rapprochement européen.

Depuis la loi du 28 février 2012, le 11 novembre est le jour anniversaire de l'armistice de 1918 mais aussi de la commémoration annuelle de la victoire et de la paix. Ce jour-là, il est rendu hommage à tous les morts pour la France.

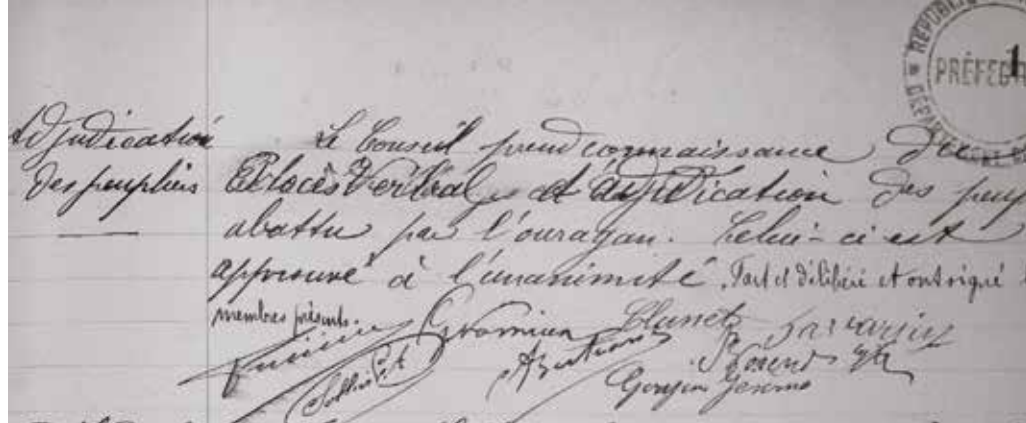
L'ensemble des membres de la commission est disponible et à votre écoute : Hervé Rippe, Patrick Audemard, Anne-Marie Geist, Monique Aubert, Raymond Lopez, Nicolas Jalenques, Odile Mirguet-David, Jacques Mongoin, Christian Sollier, Pascal David.



QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Un peu d'histoire : l'ouragan du dimanche 22/02/1914

Il y a 110 ans, le dimanche 22 février 1914, un véritable ouragan dévaste Lyon, les dégâts furent considérables.

Tout le pays fut balayé les 21 et 22 février 1914 par une incroyable tempête. On parla d'un véritable ouragan. La ville de Lyon et ses environs furent parmi les secteurs les plus touchés et dévastés.

Dès le matin, l'ouragan s'est abattu notamment sur l'exposition internationale où toutes les constructions légères et les charpentes furent emportées par un vent d'une extrême violence. Les dégâts furent estimés à 1 million de francs.



Sur les quais du Rhône, dans le secteur de Perrache, plusieurs peupliers s'effondrèrent sous les rafales, sur la chaussée et provoquèrent la rupture des fils de tramways et bloquèrent les voies. Il a fallu les débiter sur place.

Quincieux ne fut pas épargné, une quarantaine d'arbres déracinés bloquèrent plusieurs chemins.

Le Conseil Municipal réuni en séance extraordinaire, le dimanche 1^{er} mars 1914, sous la Présidence de son Maire Michel Putinier, constate les méfaits de l'ouragan.

En effet, certains chemins sont rendus impraticables, les propriétés riveraines souffrent de ce blocage.

Le Conseil Municipal délibère ainsi :
« Les mesures à prendre sont d'une telle urgence, que l'on ne peut songer à attendre les délais nécessaires à une adjudication normale. »



Le Conseil approuve donc le cahier des charges relatif à l'adjudication d'urgence des arbres abattus.

Celle-ci aura lieu le dimanche 8 mars 1914 à 8h, en présence de conseillers municipaux désignés par ce même conseil, avec le receveur municipal et sous la présidence du Maire.

Rédigé par Christian Sollier



MÉDIATHÈQUE
DE QUINCIEUX

Médiathèque ESQALE

Durant l'année 2023, l'activité de la médiathèque Esqale a été ponctuée d'animations régulières : ateliers, troc de graines, fête de la musique, présentation BD, apprendre à couvrir ses livres, lectures paniers, lectures bilingues, kamishibai théâtre d'images d'origine japonaise...

Temps forts

L'année a débuté avec **les nuits de la lecture sur le thème de la peur**. Après la fermeture et dans le noir total, des textes ont été lus aux plus petits pour les faire frissonner et en partenariat avec la Grange à Sons, les adultes se sont vus proposer une déambulation interactive dans la médiathèque sur la base de textes littéraires.

La première **soirée jeux**, animée par le magasin de jeux Ludik à Villefranche, a été un succès ! Par équipe, en famille ou entre amis, les participants ont découvert ou partagé un moment très convivial.

Le 8 mars, la femme a été mise à l'honneur par des travaux des élèves de CM2 de Madame Beau (portraits de femmes célèbres) et par la lecture de textes littéraires par le(s) participant(es) à la soirée.

Durant tout le mois de mars, **les œuvres de Violaine Châtre-Belle, céramiste à Quincieux**, ont été exposées à la médiathèque. Violaine a animé une conférence sur le Raku (technique d'émaillage dans la céramique japonaise) et partagé les secrets de cuisson du Raku avec les enfants lors d'ateliers dans le jardin de la médiathèque.



Raku



Raku

Avec **Fumiko, Atelier 23**, les enfants ont appris l'art délicat du pliage en réalisant des origamis et en binôme avec Valérie, les petits et les grands ont écouté des histoires bilingues.



Contes bilingues Fumiko

Marine Berlusconi à la fois chanteuse, musicienne, conteuse et auteure est venue présenter l'histoire de son 1^{er} album « **le compost à émotions** ». Dans ce conte participatif, les enfants ont pu apprendre à identifier, accueillir et transformer les émotions au son de son accordéon.

2 ateliers « **zéro déchet** » ont été proposés aux adultes pour apprendre à réaliser des produits du quotidien. Les participants accompagnés de l'équipe de MultiBEES ont confectionné de la lessive, du shampoing solide, cake de vaisselle et chantilly de douche.



Troc de boutures

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Tostaki

Une rencontre/discussion avec **Jeff Legrand auteur/scénariste et créateur de webtoon** a été organisée à la médiathèque autour des BD et le cyclisme (Raymond, Mon tour 64, Hinault), puis sur son travail de création de Webtoon (BD publiée non pas sur format papier mais en ligne, directement sur internet).

Dans le cadre du Festival Amply 2023 qui s'est déroulé du 22 septembre au 29 octobre, nous avons accueilli « **La Tostaki Compagnie** », groupe lyonnais réuni autour d'une passion commune, le jazz manouche. 80 personnes ont assisté à ce concert qui a eu lieu en plein air dans le jardin de la médiathèque sous une douceur estivale.

Nous avons participé à la deuxième édition du « **Prix Lire pour Agir - le prix du livre de la transition écologique** ». Prix à l'initiative de la Maison de l'environnement et auquel se sont associées plus de 20 bibliothèques de la Métropole de Lyon. **Ce prix vous invite à découvrir 6 ouvrages** : romans, BD, essais, choisis pour leur qualité littéraire, leur engagement et la variété des enjeux écologiques abordés.

Pendant les vacances de la Toussaint, les enfants ont pu découvrir deux ateliers sur « science et cinéma ». Découverte du zootrope et praxinoscope, fabrication de thraumatrope, feuilloscope et folioscope.

L'année s'est terminée avec 2 ateliers pour les adultes, Fumiko, Atelier 23, est venue cette fois pour apprendre à confectionner du Furoshiki (emballage cadeau en tissu).

Nouveau rendez-vous

« Tricot Thé Crochet » le 2^{ème} vendredi du mois à 14h30, un temps pour se retrouver, échanger, partager, conseils, astuces, idées... pour curieux, passionnés, débutants ou experts. Venez avec votre laine, votre crochet, vos aiguilles et vos idées pour partager un moment convivial (sans inscription, gratuit).

Accueils

Tout au long de l'année scolaire, l'école élémentaire, l'école maternelle, la halte-garderie et le Relais Petite Enfance bénéficient d'un accueil régulier soit dans nos murs soit dans leurs structures avec lectures à thème, raconte tapis et prêts de documents.

1^{er} trimestre 2024

Nous participerons aux nuits de la lecture en janvier sur le thème du corps puis en février, débutera le « Prix Lire pour Agir ». Une soirée jeux sera organisée avant les vacances de printemps. Les dates vous seront indiquées au fur et à mesure via le site de la médiathèque, Facebook, panneau pocket et affiches.

Horaires d'ouverture

- Mardi : 13h - 18h ;
- Mercredi : 10h - 12h / 13h - 18h ;
- Vendredi : 14h - 18h30 ;
- Samedi : 9h30 - 12h30.

La Médiathèque Esqale est un lieu ouvert à tous, ne nécessitant pas d'inscription. Seul l'emprunt de documents implique **une inscription, gratuite**. Venez profiter de ce lieu culturel, bouquiner, flâner, vous rencontrer, travailler, vous installer dans un canapé, faire une partie de jeux de société, profiter du jardin au printemps...

Esqale au port

Service de réservation et de retrait de documents : consultez notre catalogue en ligne. Vous pouvez effectuer vos réservations en vous connectant à votre compte emprunteur, par mail ou directement par téléphone.

Nous contacter :
Toute l'actualité de la médiathèque sur [f](#) esqalemediatheque
8 chemin de Saint-Laurent
Tél. : 06 07 79 02 68
Mail : mediatheque@quincieux.fr
Site : <https://bibliotheque.quincieux.fr>



Michèle MUREAU
4^{ème} Adjointe

Déléguée au patrimoine bâti, aux équipements sportifs et de loisirs et au cimetière communal



Restauration de la Chapelle

Ça y est, notre Chapelle est totalement rénovée ! Elle est toute belle ! La réception des travaux s'est déroulée jeudi 5 octobre dernier.

Non, la Chapelle n'est pas devenue rose et elle n'est pas crépie dans sa totalité ! Les prestataires qui ont réalisé les travaux sont des professionnels qui interviennent en grande majorité sur des monuments historiques :

- Ceux qui ont travaillé sur l'extérieur, notamment sur la façade, ont essayé de lui rendre son aspect d'origine avec la technique de l'enduit « à pierre vue », préconisée par l'Architecte des Bâtiments de France et qui garantit une très bonne étanchéité.

- Les décors peints intérieurs ont fait également l'objet d'études et de prélèvements pour connaître leur antériorité et leur histoire, avant d'être restaurés, avec la validation de l'Architecte des Bâtiments de France.

Il ne reste plus qu'à traiter les abords et espaces extérieurs et nous pourrons faire la fête pour l'inaugurer d'ici la fin du premier semestre. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

En attendant, la collecte de fonds continue sur le site de la Fondation du Patrimoine pour compenser le reste à charge de la commune sur cette opération de restauration. **Vos dons sont défiscalisables.** Faites-le savoir autour de vous !



QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Règlement intérieur du cimetière

La commune a mis à jour son règlement intérieur pour se mettre en phase avec la réglementation, conformément aux différents décrets d'application qui découlent de la loi 3DS (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) de février 2022.

Ce règlement intérieur a été approuvé par le conseil municipal du 10 octobre 2023

dans le cadre de la délibération n° 2023-46 et il est accessible sur le site de la commune.

Il définit, entre autres, l'espace, les lieux de l'ancien et du nouveau cimetière, les types de concessions : concession, caverne, columbarium, les obligations des concessionnaires, mais aussi les modes d'intervention dans le cimetière par les personnes concessionnaires ou par les entreprises funéraires.

Savez-vous quelle est la différence entre un caverne et un columbarium ?

- Le point commun :

Les deux sépultures sont conçues pour accueillir les cendres des défunts.

- Par contre :

- Le columbarium est construit en semi-élévation ou en élévation. Le columbarium permet d'optimiser l'espace du cimetière. En contrepartie, les mairies sont garantes de leur bon entretien ;
- Le caverne, quant à lui, est un petit caveau placé directement en terre. Son usage s'est développé dès l'acceptation de la crémation. Une fois l'urne placée à l'intérieur, le caisson est alors recouvert d'une dalle qui peut être remplacée par une stèle. Celui-ci constitue un lieu de recueillement privé dont l'entretien incombe au concessionnaire ;
- Jardin du souvenir : permet la dispersion des cendres dans un lieu commun.

Dans tous les cas, la demande s'opère auprès de la mairie pour toute intervention ou l'obtention d'une concession.



Columbarium



Caverne

Les bâtiments communaux, en bref

- Salle Georges Parent, au-dessus de la médiathèque : bataille d'experts, suite à un dégât des eaux. En attente d'une contre-expertise.
- Espace Maurice Plaisantin (EMP) : en vue de se conformer au décret tertiaire, la commune va engager des travaux dans

l'EMP qui accueille des activités sportives, culturelles et associatives. Un projet pour lequel le SYGERLy a assuré le rôle d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage.

Les travaux prévus sont : réfection et isolation de la toiture, remplacement des parois vitrées, installation d'une pompe à chaleur géothermique sur nappe.



Cyrille FIARD
5^{ème} Adjoint

Délégué à la
proximité,
à l'environnement
et à l'agriculture

Les jardins communaux

La commune possède 26 jardins familiaux au lieu-dit « chamalan ». Ces jardins sont destinés à la location pour les habitants mais aussi pour les personnes des communes voisines.

Chaque année, de nombreuses demandes nous parviennent mais très peu de jardins se libèrent. Une opportunité d'acquisition par la commune d'un terrain à proximité de ce lieu va permettre de renforcer notre politique de préservation de cette zone.

La commune reste vigilante aux transformations de terrains sur zone classée « jardins familiaux » et continuera sa politique d'acquisition si les besoins s'en font sentir.

Il est rappelé que l'installation d'abris de jardin est soumise à autorisation et aucune transformation de ces lieux n'est autorisée.

Ces lieux naturels destinés à l'épanouissement de la famille doivent être maintenus dans un cadre de verdure aménagé en production maraîchère, fruitière ou florale. Ils sont un formidable lieu de biodiversité à préserver.

La bonne gestion des ressources en eau

Malgré un automne pluvieux, les nappes phréatiques de la vallée de la Saône sont très en dessous de la normale.

La préfecture décide tout au long de l'année de déterminer les niveaux de risque et les mesures de restrictions en vigueur. Quatre niveaux de risque existent :

- Vigilance ;
- Alerte ;
- Alerte renforcée ;
- Crise.

La commune a atteint le niveau de crise au cours de l'année 2023.

Un outil de carte interactive est à votre disposition :



Il permet de consulter les mesures de restriction à respecter.

A noter que seuls les usages issus de la récupération d'eau de pluie tels que les citernes ou bassins de récupération des eaux pluviales ne rentrent pas dans les mesures de restrictions.

Aussi, la municipalité encourage fortement la mise en place de ces moyens de récupération lorsque cela est possible.

Mesures de restriction à respecter sur le territoire de l'axe Saône - Niveau CRISE



Mesures d'interdiction des usages



INTERDICTION d'arrosage des jardins potagers entre 12h et 18h



INTERDICTION d'arrosage des pelouses, massifs fleuris et plantes en pots de 11h à 18h sauf exceptions*



INTERDICTION d'arrosage des terrains de sport (y compris hippodromes) de 11h à 18h



INTERDICTION de remplir les piscines privées et baignis à remous de plus de 1m³ sauf pour compléments et sauf pour les nouvelles constructions dont la chantier a commencé avant l'alerte*



INTERDICTION de lavage des véhicules sauf avec le matériel haute-pression des stations professionnelles*



INTERDICTION de lavage des façades, toitures sauf exceptions*



INTERDICTION de laver les voies ou les voies privées sauf si lavages réalisés par les collectivités et entreprises avec du matériel haute pression*



INTERDICTION d'alimentation des fontaines publiques et privées à circuit ouvert*

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



La gestion des déchets

Deux fois par an, la municipalité organise l'opération « **nettoyons notre commune** ». Elle invite chaque habitant volontaire à venir ramasser les débris jetés sur la voie publique.

Nous constatons dans l'ensemble une baisse des encombrants volumineux ramassés de manière régulière par nos services municipaux. A cet égard, nous les remercions très sincèrement.

L'installation de barrières en bois sur différents chemins de la commune permet de diminuer la pratique de dépôts sauvages dans ces lieux isolés.



La municipalité mène une politique soutenue de tri des déchets. En plus des collectes hebdomadaires des déchets ménagers, plusieurs possibilités de tris s'offrent à vous :

- Collecte bac de tri sélectif individuel chaque semaine ;
- La mise en place de collecte des végétaux le samedi matin sur deux périodes annuelles sur le parking du boulodrome (23 mars, 6 avril, 20 avril, 4 mai, 18 mai, 1^{er} juin de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30) ;
- Plusieurs containers de verres installés sur le territoire ;
- Le retour du point de collecte de textiles en test sur l'année 2024.

Nous étudions la possibilité de collecte de déchets organiques en collaboration avec la Métropole et la mise en place de bornes à compost. Ces déchets ne seront plus incinérés mais transformés en compost valorisables pour notre agriculture.

Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains (PENAP)

Qu'est-ce qu'un PENAP ?

La commune a délibéré courant 2023 pour la mise en place d'un PENAP.

Ce dispositif permet le soutien financier par la Métropole à la mise en place de plusieurs objectifs :

- adapter les pratiques agricoles au changement climatique ;
- relocaliser des filières agricoles et assurer la valorisation locale ;
- préserver le foncier agricole face à l'urbanisation par la création d'un périmètre PENAP ;
- préserver les espèces remarquables et renforcer le réseau bocager ;
- faciliter la cohabitation en sensibilisant les habitants aux enjeux environnementaux contemporains de l'agriculture.

Une fois les enquêtes publiques réalisées et après la délibération finale de la Métropole, le dispositif permettra un soutien financier à la mise en place de projets nouveaux par nos agriculteurs.

Il permettra également un accompagnement à la préservation de nos nombreux espaces naturels remarquables.



Agriculture

Marathon de la biodiversité

Dans le cadre de la politique communale de replanter 5 000 arbres et arbustes durant le mandat, nous organisons le **samedi 10 février** une journée citoyenne grand public et membres du Conseil Municipal. Venez participer à la **plantation d'une haie bocagère chemin des Jacollets à partir de 9h.**

Vous pouvez vous inscrire dès à présent par mail contact@quincieux.fr

Île Beyne



QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Marion TESCHE
6^{ème} Adjointe

**Déléguée à
l'éducation, aux
affaires scolaires et
au Conseil Municipal
d'Enfants**



4 nouveaux élèves de CE2 ont été élus au CME

Nouveaux élus du Conseil Municipal d'Enfants (CME)

Le 6 octobre, 4 nouveaux élèves de CE2 ont été élus au CME. Félicitations à Maëlle Akita, Rose Anna Deronze, Paloma Gerin et Hugo Nguyen qui viennent d'être élus pour 3 ans. Un grand merci à Madame Villalta, directrice de l'école élémentaire et à Mesdames Mions et Wiederkehr, enseignantes de CE2 pour leur implication dans l'organisation et la tenue de ce scrutin.

Le CME s'est réuni pour la première fois le mercredi 11 octobre. Les nouveaux élus ont pu présenter leurs projets et faire connaissance avec les autres élus.

Les élus de CM1 et CM2 ont dressé le bilan du repas partagé et de l'après-midi jeux de société organisé le 4 octobre au nouveau restaurant scolaire.

Nos jeunes élus ont été présents à la cérémonie du 11 novembre puis ont préparé et distribué les colis de Noël aux aînés de notre commune avec les membres du CCAS.



Distribution des colis de Noël

Réduction des déchets

Depuis le printemps 2023, les élèves qui déjeunent au restaurant scolaire n'utilisent plus de serviettes jetables. Nos agents s'occupent de l'entretien des serviettes lavables de la maternelle. Nous remercions les parents de l'école élémentaire pour leur contribution à ce projet, ce sont eux qui fournissent et entretiennent les serviettes en tissu de leurs enfants.

Investissements dans nos écoles

Pour faire face aux fortes chaleurs, une partie de la façade du restaurant scolaire a été équipée de brumisateurs. Ils bénéficient aux élèves de l'école maternelle pendant les récréations mais également aux élèves de l'école élémentaire lorsqu'ils viennent prendre le repas au réfectoire.

Depuis janvier 2023, les élèves de l'école maternelle peuvent profiter d'une nouvelle structure de jeux extérieurs.

De nouveaux râteliers à vélo ont été installés dans l'enceinte de l'école maternelle et de l'école élémentaire pour permettre aux adultes et aux enfants de garer leurs vélos en toute sécurité.

Les écrans : prévention

Que vous soyez parents de petits ou grands enfants, vous êtes peut-être confrontés à différents problèmes quant à l'usage des écrans. Les alertes concernant les impacts sanitaires et sociaux de l'usage précoce ou abusif des écrans sont aujourd'hui nombreuses.

Le site <https://jeprotegemonenfant.gouv.fr> est fait pour vous aider à accompagner votre enfant dans son usage des écrans et pour vous aider à le protéger de la pornographie.

Voici 4 conseils de la psychologue clinicienne Sabine Duflo pour favoriser le bien-être des enfants et les protéger de l'impact négatif des écrans sur leur développement et leur santé.



**4 temps
sans écrans
=
4 pas
pour mieux
avancer**



Quoi de neuf du côté des écoles ?

Ecole maternelle Marie-José Bajard

Une année scolaire riche en émotions...

Durant l'année scolaire 2022-2023, le projet d'école portait sur les émotions. A travers des albums de littérature de jeunesse et divers ateliers de langage, les élèves ont pu apprendre à reconnaître et à nommer leurs émotions.

Les enfants ont également travaillé sur cette thématique à travers les activités artistiques menées en classe : en arts visuels, les élèves ont pu créer différents portraits sur les expressions du visage. Ils ont également réalisé des fresques ou des créations personnelles en lien avec un album ou une émotion en particulier. Au mois de juin, ces travaux ont été présentés lors d'une soirée exposition sous forme de « grande lessive » dans la cour de l'école.



Expo école maternelle

La chorale de l'école, dirigée par René Suarez, intervenant en musique a donné lieu à plusieurs représentations : à l'occasion du concert de Noël entre enfants, du carnaval de l'école au printemps mais aussi lors de la chorale de l'école du mois de juin.

A cette occasion, nous avons également eu la chance d'être accompagnés instrumentalement par des musiciennes de l'école de musique.

Dans le cadre de notre projet sur la découverte du vivant, les élèves des classes de petites et moyennes sections se sont rendus à la chèvrerie de Claveisolles. L'occasion pour eux de découvrir l'élevage de chèvres et de comprendre la transformation du lait en fromage.

Les élèves de grande section, quant à eux, ont participé à des ateliers, découverte de la nature à travers les cinq sens et sur l'eau.



Ecole maternelle à la ferme



Ecole maternelle à la ferme

Expo école maternelle



QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Les petits chercheurs de l'école maternelle...

Cette année, les élèves sont initiés à la démarche scientifique en maternelle : acquérir une attitude de « petit chercheur » à travers des activités et séquences d'apprentissage du type « la main à la pâte ». Les élèves pourront ainsi manipuler, expérimenter, chercher sous forme de jeux ou d'expériences pour répondre à des hypothèses adaptées à leur âge. Dans la dynamique lancée par le prix Nobel Georges Charpak en 1995, la fondation « la main à la pâte » promeut **une pratique active des sciences**. Son ambition est de permettre à chaque enfant de mieux comprendre le monde qui l'entoure en développant **sa capacité de penser et d'agir**. Chaque élève doit pouvoir ainsi approfondir sa compréhension des objets et des phénomènes environnants et développer **sa curiosité**.

Au mois de mars, tous les élèves de l'école se rendront à **Ebullisciences** à Vaulx-en-Velin pour participer à des ateliers scientifiques dans une salle dédiée à ces découvertes.

Toujours dans l'objectif de placer l'enfant en situation de recherche, nous poursuivrons également le travail initié sur les situations problèmes en mathématiques.

La maîtrise de la langue et l'éducation à la citoyenneté seront associés à notre projet de **labellisation éducation à l'écologie et au développement durable**. Après avoir atteint le niveau 2 de labellisation en 2021, nous souhaiterions atteindre le niveau 3 en développant de nouvelles actions ou en poursuivant celles initiées : projet jardinage, participation aux défis « **ma petite planète** » au mois de mars, tri des déchets et activités de recyclage des matériaux pour réaliser des activités artistiques. Nous travaillons en partenariat avec la municipalité qui a installé des récupérateurs d'eau dans la cour de l'école et qui nous fournira le compost provenant du restaurant scolaire pour les espaces de jardinage.

En fin d'année scolaire, les enfants découvriront la ferme de Saint-Georges-de-Reneins où ils seront également sensibilisés au respect de l'environnement. Ils pourront ainsi observer les animaux de la basse-cour en lien avec notre projet « **couveuse à l'école** ». Ils participeront également à un atelier traite des vaches et fabrication du beurre.

A l'occasion de la quinzaine de la maternelle et pour marquer l'entrée dans cette année olympique 2024, nous organiserons une **matinée rencontres sportives** à l'Espace Maurice Plaisantin. Les parents sont invités à nous aider à encadrer ces rencontres.

Tout au long de l'année, des rencontres, des manifestations ou des spectacles seront organisés avec la crèche, le RPE, l'école de musique et l'école élémentaire.

Les sorties scolaires sont financées par la coopérative scolaire de l'école, par la commune et par l'association du Sou des écoles. Nous remercions les parents d'élèves, les représentants de parents d'élèves et les parents du Sou des écoles pour leur participation active à la vie de l'école.

Toute l'équipe de l'école maternelle vous souhaite une très belle année 2024.

Inscriptions rentrée septembre 2024

Les inscriptions à l'école ont lieu **du lundi 15 janvier au jeudi 18 avril** pour les élèves **nés en 2021** et les nouveaux arrivants nés en 2020 et en 2019.

Merci de prendre un rendez-vous d'inscription par mail à ce.06922641@ac-lyon.fr (L en minuscule) avant le 30 janvier.

Il vous sera demandé d'envoyer par mail avant le rendez-vous **en pièce jointe et en PDF** :

- La fiche acte de naissance du livret de famille ;
- Les pages vaccination du carnet de santé ;
- Un justificatif de domicile.

Vous remerciant par avance.
La directrice, Chrystèle Heyraud

Agenda :

- Jeudi 8 février, le matin : rencontre sportive dans le cadre de la quinzaine de la maternelle.
- Vendredi 12 avril, le matin : fête du printemps, carnaval musical.
- Vendredi 7 juin à partir de 17h30 : soirée sciences à l'école maternelle.
- Samedi 22 juin, le matin à partir de 9h30 : spectacle de fin d'année.



Classe de voile des CM2



Ecole élémentaire Marius Gros

Bonne année, chers Quincerots !

Au seuil de cette nouvelle année, l'équipe éducative de l'école Marius Gros adresse ses vœux les plus chaleureux à l'ensemble des habitants. Que 2024 soit une année empreinte de bonheur, de succès et de belles découvertes pour chacun de nos concitoyens.

Voyage enrichissant des CE2 à Autrans

Les élèves de CE2 ont vécu une expérience exceptionnelle lors de leur classe découverte à Autrans. Entre la fabrication de moulins à eau, les expérimentations dans la rivière, la découverte de la montagne à travers une balade, la construction de cabanes et une course d'orientation dans le parc, ces jeunes aventuriers ont développé des compétences variées tout en forgeant des souvenirs inoubliables. Nous tenons à exprimer notre gratitude à la municipalité et au Sou des écoles pour leur soutien financier essentiel, qui ont contribué financièrement à cette expérience unique.

Naviguer vers l'avenir Classe de voile des CM2

Les CM2 ont hissé les voiles vers de nouveaux horizons lors de leur semaine de classe de voile au Yacht Club de Saint-Germain-au-Mont-d'Or. Apprendre à manier l'optimiste a été une aventure riche en enseignements.

Éclats de culture à l'école

Le spectacle d'école du 29 avril a été une véritable réussite, avec pour thème la tolérance. Les chants, les musiques interprétées par la classe orchestre et l'orchestre junior de l'école de musique, les saynètes réalisées par les élèves, ainsi que la participation des saxophonistes et flûtistes de l'harmonie ont créé un spectacle de grande qualité. Un merci spécial à René Suarez, qui a guidé nos jeunes chanteurs tout au long de l'année, accompagné de ses musiciens.

Au-delà des apprentissages

Tout au long de l'année, nos élèves ont brillé dans divers domaines. Les CM2 ont quitté l'école sous une haie d'honneur émouvante, recevant des livres dédiés par l'équipe enseignante et des clés USB offertes par la commune.

Nous remercions Monsieur Le Maire qui s'est rendu disponible encore cette année à ce moment important pour nos élèves. Certains élèves ont également participé activement à la radio avec des émissions et des chroniques sur « Radio enflammée, la radio de l'école ».

Une année riche en découvertes

Les sorties scolaires ont été nombreuses et variées, allant de visites culturelles à des activités sportives. De la piscine au parc des oiseaux pour les CP, à la découverte de Pérouges pour les CM1, en passant par des spectacles à la Maison de la Danse et des visites au musée des Confluences à Lyon, nos élèves ont élargi leurs horizons.

Engagement communautaire

Notre école a activement participé aux événements de la commune, des commémorations du 11 novembre et du 8 mai, au marché de Noël et aux concerts, et activités avec l'école de musique, tels que CinéZik, les journées musicales offertes par les professeurs de l'école de musique ou encore le conte musical créé par les CE1 avec René Suarez et Mme Vialet. Les élèves ont également passé les permis piétons (CE2 avec la Police Municipale), internet et l'attestation du savoir rouler (CP-CM1 et CM2), le permis internet (CM2 avec la gendarmerie) contribuant ainsi à leur éducation citoyenne.



À venir en 2024 Spectacle sur les Jeux Olympiques

Nous sommes ravis d'annoncer que le spectacle des écoles, prévu pour le 4 mai 2024, sera une célébration des Jeux Olympiques et de l'ouverture sur le monde. Nous invitons toute la communauté à se joindre à nous pour cette occasion spéciale.

Ensemble, continuons de cultiver le savoir, l'expérience et le vivre-ensemble en 2024 !

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Véronique Pinceel Conseillère municipale

Déléguée au
développement
numérique de la
communication



Accueil des nouveaux arrivants 2023

Vous venez de vous installer dans la commune ?

Guidés par un souci constant de proximité et déterminés à faciliter au maximum l'intégration des nouveaux habitants, la municipalité organise chaque année en mairie une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants.

Comme l'année dernière et afin de vous faire connaître cette belle fête des conscripts, elle aura lieu le samedi 16 mars à 11h.

Cet accueil concerne tous les nouveaux arrivants installés en 2023 ou début 2024.

Si vous n'avez pas reçu de carton d'invitation, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie afin de pouvoir y participer.

Site internet

Vous souhaitez avoir des renseignements sur la commune, vous pouvez consulter notre site internet pour retrouver toutes les informations communales www.quincieux.fr



Information concernant les publications municipales en format papier

Pour les personnes n'ayant pas reçu la gazette dans leur boîte aux lettres et qui souhaitent recevoir les prochaines publications, il est possible d'en faire la demande en mairie ou de remplir le formulaire de demande disponible sur notre site internet.

Des exemplaires seront également disponibles en mairie et chez certains commerçants.



Page Facebook « mairie de Quincieux »

Afin de recevoir les actualités communales, n'hésitez pas à « liker » et suivre notre page.

Paielement de proximité

La Direction Générale des Finances Publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...). Vous pouvez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 € et par carte bancaire.

Le buraliste de Quincieux est partenaire agréé du paiement de proximité.





Interdiction d'utilisation des cheminées type « foyers ouverts » et de l'installation de foyers fermés anciens

L'utilisation des cheminées type « foyers ouverts » est désormais interdite dans la Métropole de Lyon depuis avril 2023.

Si le chauffage à bois représente à peine 10% des logements sur la Métropole de Lyon, les fumées générées représentent à elles seules environ 50% des émissions annuelles de particules fines et près de 20% des émissions de composés organiques volatils. Ces deux polluants aggravent les maladies chroniques et provoquent des irritations des muqueuses, des troubles cardiaques et du système nerveux et des maux de tête.

Dorénavant, seuls les appareils labellisés flamme verte ou équivalents, à très bon rendement énergétique et peu générateurs de polluants atmosphériques, peuvent être installés dans les logements.

Pour aider les ménages à renouveler leur ancien appareil de chauffage au bois, des aides gouvernementales existent telles que ma « prime renov », les certificats d'économie d'énergie ou l'éco-prêt à taux zéro, ainsi que la « prime air bois » mise en place par la Métropole de Lyon (de 1 000 à 3 000 € selon revenus).

• Comment bénéficier de la « prime air bois » ?

Les demandes de prime air bois sont étudiées par la Métropole de Lyon une fois les travaux réalisés. Le formulaire de demande est disponible sur Toodego.

Interview



Docteur MINANA

Bonjour Docteur MINANA, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Bonjour j'ai 56 ans et suis mère de 3 enfants. Je me suis installée dans la région depuis 1 an avec ma famille. Je me plais beaucoup ici à proximité de Lyon et dans la quiétude de la campagne et des bords de Saône. La qualité de vie est fantastique. J'aime la lecture et les voyages.

Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai fait mes études à Lyon mais fini mon cursus sur Grenoble. J'ai remplacé plusieurs années dans différents cabinets de l'agglomération grenobloise (urbain et campagne).

Finalement, je me suis installée en banlieue grenobloise où j'ai acquis une bonne expérience.

Pourquoi avez-vous choisi de venir vous installer à Quincieux ?

Mon conjoint a souhaité changer d'activité professionnelle et a eu une opportunité sur Lyon.

J'étais très attirée par le Beaujolais (proximité avec Lyon, l'envie de devenir un médecin de campagne mais pas trop loin d'une ville quand même).

Par hasard j'ai vu l'annonce du Docteur Masson qui cherchait un associé. Le plus est qu'il utilisait le même logiciel médical que moi. Mais surtout j'ai été très bien accueillie par mon collègue et aussi par les Quincerots.

Le projet de maison médicale m'a intéressée car pouvoir travailler avec d'autres professionnels est très motivant.

Quel est votre regard sur la commune ?

Quincieux correspond tout à fait à ce que je m'étais imaginée : un village authentique avec ses commerces de proximité, ses conscrits et ses fêtes !

J'ai été étonnée de voir que toutes les tranches d'âge soient représentées : famille et enfants en bas âge, anciens qui vivent là depuis des générations.

Quelle sont vos modalités de consultation ? Accueillez-vous de nouveaux patients ?

J'exerce comme collaboratrice du Docteur Masson à mi-temps pour l'instant. Les patients qui le souhaitent peuvent soit prendre rendez-vous sur la plateforme Doctolib ou sinon en m'appelant directement par téléphone. J'accueille de nouveaux patients.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Rue des Anciens Combattants



Germain Lyonnet Conseiller municipal

Délégué aux
déplacements,
à la voirie et
à la sécurité

Travaux réalisés en 2023

Zones apaisées

Les zones 20, 30, 50, 70 ont été mises en place ainsi qu'un certain nombre de priorités à droite sur les chemins Saint Laurent, Poyets et rue Antoine Marius Bérerd. Cela a permis de réduire significativement la vitesse.

La zone 20 dite « zone de rencontre » au centre du village est une section de voies en agglomération, une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse est limitée à 20 km/h. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation.

Chaussées à Voies Centrales Banalisées (CVCB)

Les voies centrales banalisées sont appelées aussi « chaucidou ». Le « chaucidou » est un aménagement routier où il n'y a qu'une voie pour deux voitures.

Le principe du « chaucidou » : les voitures circulent sur une seule voie centrale et les cyclistes sur les côtés. Comme la largeur réservée aux voitures est insuffisante pour se croiser, elles doivent s'écarter sur les côtés et patienter derrière les cyclistes éventuels. Il sert à organiser la circulation entre « voitures, vélos et piétons » et cela permet d'inciter les usagers de la route à réduire leur vitesse.

Objectifs : sécuriser les déplacements cyclistes, apaiser la circulation et favoriser le partage de la route.

Pour les piétons et les deux roues :

- **A vélo**, je circule à droite de la route derrière la ligne discontinue.
- **A pied**, en scooter ou en cyclomoteur, je peux circuler comme les vélos à droite de la route derrière la ligne discontinue.
- **A moto**, je respecte les mêmes règles de circulation que les voitures.
- **En voiture**, différents cas de figure peuvent se présenter :
 - Aucun véhicule ne se présente en face et la route est dégagée, je circule sur la partie centrale de la chaussée ;

- Un véhicule se présente en sens opposé, je vérifie qu'il n'y a pas de piétons ou de cyclistes sur la chaussée et je me déporte sur la droite pour croiser le véhicule. L'automobiliste en sens opposé procède de même ;
- Un cycliste circule à droite de la chaussée et un véhicule se présente en sens opposé, je me déporte sur la droite derrière le cycliste, en maintenant une distance de sécurité adaptée. Je dépasse le cycliste une fois l'autre véhicule croisé.

Plusieurs marquages au sol de CVCB ont été réalisés : chemin de la Grande Charrière, rue du 8 mai 1945 et rue de la Chapelle.

Enfouissement des réseaux secs rue de Billy le Vieux

Réception des travaux d'enfouissement des réseaux secs y compris remplacement et amélioration de l'éclairage public.

Aménagement de stationnement

Rue de la Chapelle et rue des Génestels, en concertation avec les riverains, mise en place définitive d'écluses et chicanes afin de réduire la vitesse et améliorer le stationnement avec la pose de coussins lyonnais.

Sécurisation du carrefour Route Départementale 51 et Route Départementale 87 à Veissieux

Mise en place de feux tricolores, de passages piétons, de ralentisseurs et suppression des terre-pleins centraux.

SNCF

Allongement des quais de la gare en vue d'augmenter la capacité des trains.

Amélioration de la traversée des voies rue du 8 mai 1945 au passage à niveau.

Chamalan

Pose de plots béton pour éviter les intrusions sur le stade de rugby.

Radar pédagogique

Mise en place de radars routes de Chasselay et de Neuville.

Réfections de chaussées 2023

- La Métropole a proposé en lieu et place de l'enrobé à chaud coûteux, un enduit superficiel d'usure (gravillonnage) sur les chemins de Champ Grillet, des Terres Blanches, des Jacollets, de Jérusalem et de la Salle.
- Réfections ponctuelles de chaussées Route Départementale 51 (une douzaine de pièces) et Route Départementale 87 (rampes amont et aval du pont de l'autoroute).
- Route de la Thibaudière, réfection de l'enrobé aux abords de la chaussée Route Départementale 87.
- Rue de Billy le Vieux, réfection de la chaussée suite aux tranchées d'enfouissement des réseaux secs.
- Route de Neuville, création de deux quais de bus.
- Rue du 8 mai 1945 et angle chemin de Charrière du Puits, reprise des bordures pour améliorer la giration.

• Aménagement d'un accotement route de Chasselay.

• Angle route de Chasselay et rue du 8 mai 1945, reprise des bordures pour améliorer la giration.

Perspectives 2024

1. Chemin de la Halte entre la rue des Anciens Combattants AFN et la gare mise aux normes Personne à Mobilité Réduite (PMR) avec l'agrandissement des trottoirs.
2. Extension du parking de la gare.
3. Etude pour un aménagement de voirie route de Neuville.
4. Angle rue des Anciens Combattants AFN et route de Neuville, reprise des bordures pour améliorer la giration.
5. Continuité des réfections des chemins communaux.



Police Municipale

06 85 52 27 09

f Police municipale
de Quincieux

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Nos amis les chats

Saviez-vous qu'une chatte, sans moyen de contraception, peut avoir 4 portées par an soit environ 16 chatons et 150 chatons durant toute sa vie ? Etes-vous prêts à les élever ? La multiplication des portées est la première cause d'abandon, de mauvais traitements et de dégradation de leur santé.

Il faut absolument faire STERILISER les chats afin d'éviter cette hécatombe.

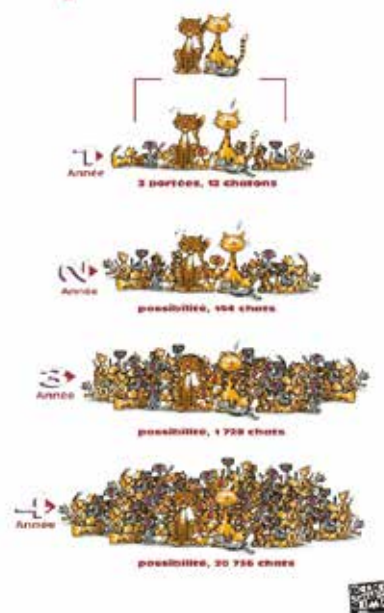
La stérilisation n'est pas contre nature, du moins pas plus que l'abandon ou l'euthanasie et le décès de nombreux chatons. Elle peut être pratiquée dès l'âge de 6 mois et sans aucun danger pour la chatte. Alors n'hésitez pas si vous aimez votre chat, faites le STERILISER.

Le saviez-vous : l'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) **interdit le nourrissage des chats errants sur la voie publique**, y compris dans les parties communes d'immeuble, voies privées et cours où cela risque de gêner le voisinage.

Toute infraction aux dispositions du RDS est sanctionnée par une amende de 3^{ème} classe, soit 450 € maximum comme le prévoit l'article 131-13 du Code Pénal.

Au-delà de l'infraction commise, un chat nourri restera sur place et risquera d'en attirer d'autres !

La prolifération du chat



Quelques précautions contre les cambriolages

Contrairement à une idée reçue, 80% des cambriolages ont lieu en plein jour, 43% entre 14h et 17h.

Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences sur les réseaux sociaux.

Si vous êtes victime d'un cambriolage

Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés : privilégiez le recueil d'éléments d'identification (véhicule, langage, vêtements...).

Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre choix. Munissez-vous d'une pièce d'identité. Vous pouvez pré-déposer votre plainte en ligne : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Faites opposition auprès de votre banque pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés. Déclarez le vol à votre assureur.

Vous être victime d'un cambriolage : composez le 17 ou le 112.

- Opposition carte bancaire : **0 892 705 705**
- Opposition chéquier : **0 892 68 32 08**
- Téléphones portables mobile :
 - SFR : **10 23**
 - Orange : **0 800 100 740**
 - Bouygues Telecom : **0 800 29 10 00**
 - Free Mobile : **32 44** ou **0 899 960 702**



- 1 Ne laissez pas vos clés de voiture ou votre portefeuille dans l'entrée de la maison.
- 2 Fermez vos volets (ou clayettes). Remplacez ceux qui sont cassés.
- 3 Ne laissez pas les cartons de vos achats de valeurs en évidence devant votre poubelle. Compactez-les ou recyclez-les.
- 4 Rangez vos armes, si vous en possédez, dans un coffret verrouillé et sécurisé.
- 5 Verrouillez votre porte même en cas de courte absence.
- 6 En cas d'absence, faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de votre entourage.
- 7 Dissimulez vos bijoux et autres objets de valeur.
- 8 N'inscrivez nulle part le numéro de code de votre carte bleue.
- 9 Ne laissez pas vos clés dissimulées à proximité de votre domicile.
- 10 Installez des dispositifs de sécurité passive.
- 11 Ne laissez pas de support facilitant l'action d'un cambrioleur.
- 12 Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent en espèces.

Infos communales

Fermeture administrative de la mairie

Voici les dates de fermeture durant l'année 2024 :

- Samedi 30 mars ;
- Samedi 18 mai ;
- Les samedis du 20 juillet au 24 août inclus ;
- Les après-midi du lundi 15 juillet au vendredi 23 août inclus ;
- Vendredi 16 août ;
- Samedi 2 novembre ;
- Samedi 28 décembre.

Recensement de la population 2024

Cette année, la commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier.



Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 1^{er} février, contactez la mairie.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

QUINCIEUX



Métropole de Lyon





Déneigement 2024

Rappel : il appartient aux particuliers de déneiger devant leur propriété.

La commune a priorisé le déneigement de la façon suivante :

1. Accès à la Zone Industrielle route du Fouilloux (VC 80) et la voie communale n°402.
2. Accès à l'école élémentaire et à l'école maternelle, parking sur l'aire de jeux.
3. Centre du village, voiries et trottoirs, accès à la halte SNCF, à la maison médicale, à la pharmacie, accès aux bâtiments publics, au centre de secours, au parking de l'église.
4. Voirie extérieure, passages à niveau, accès montant au pont SNCF.
5. Hameaux selon les circonstances.

Rappel des heures de jardinage et bricolage

- Jours ouvrables : 8h30 - 12h / 14h30 - 19h30 ;
- Samedi : 9h - 12h / 15h - 19h ;
- Dimanche et jours fériés : 10h - 12h.



Collecte des déchets verts de proximité

La collecte des déchets verts de printemps se fera les samedis : 23 mars, 6 avril, 20 avril, 4 mai, 18 mai et 1^{er} juin de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Une benne sera installée sur le parking, face au boulodrome, pour recueillir tous les déchets végétaux (tonte pelouse, taille de haies, branchages, feuilles mortes).

Location de salles

La location des salles est réservée aux associations et aux habitants de la commune dans le cadre d'une manifestation familiale. Lors de l'occupation d'une salle, il est rappelé aux personnes de rendre la salle propre (tables nettoyées ainsi que les sols). Des salles sont mises en location : salle Yvonne Chemarin (MJC), salle Marcelle Lyonnet (Ancienne Poste). Les tarifs et règlement sont disponibles sur le site internet de la commune.

Location des salles :

Tarif pour les particuliers	
Salle Marcelle Lyonnet (Ancienne Poste) 50 personnes	150 €
Salle Yvonne Chemarin (MJC) 200 personnes	500 €

Chèque de caution 650 €.

Location de tables, bancs et barnums :

(Dans la limite des disponibilités car la priorité est aux demandes émanant d'associations).

Tarif pour les particuliers	
Table champêtre	4 € l'unité
Banc	2 € l'unité
Barnum 3mx3m	40 €*
Barnum 3mx6m	50 €*
Mange debout	8 €

*l'utilisation des barnums est interdite par des vents de 30 km/h et plus.
Chèque de caution 200 €.

Pour des raisons d'organisation interne, les demandes formulées moins de 10 jours avant la date de la manifestation ne pourront pas être prises en compte.

Vous pouvez désormais faire des pré-réservations sur le site internet « rubrique/ vie quotidienne/location de salle ».

Infos communales

MSA (sécurité sociale agricole)

Les délégués de la MSA Ain-Rhône

Des élus de proximité qui relaient, agissent, représentent...

Nous sommes des agriculteurs, salariés de l'agriculture, employeurs, actifs ou retraités, qui formons un réseau de 295 hommes et femmes de terrain, bénévoles, répartis sur tout le territoire de l'Ain et du Rhône. Élus en 2020 par les adhérents de la MSA nous exerçons notre mandat jusqu'en 2025.

Des délégués à votre écoute et proches de chez vous :

- Jean-Michel Guillaume : **06 19 17 31 86**
- Nadine Jacquet : **06 17 14 00 28**
nadinejacquet69@gmail.com

Recensement

Les enfants nés en 2008 doivent se présenter personnellement dans le mois qui suit leurs 16 ans, munis du livret de famille et de leur carte d'identité. Une attestation leur sera délivrée. Elle leur sera demandée pour passer des examens, code, permis de conduire... Le bureau des armées les convoquera pour effectuer la journée d'appel.

Mairie

30 rue de la République

Tél. : **04 78 91 10 11**

Mail mairie : contact@quincieux.fr

Site Internet : www.quincieux.fr

Services administratifs :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30,
lundi et vendredi de 14h à 17h30,
et le samedi de 9h à 12h.

Permanence des adjoints :

06 32 90 82 12 pour **urgence seulement en dehors des horaires d'ouverture de la mairie.**

Médiathèque Escale

8 Chemin Saint-Laurent

Tél. : **06 59 53 59 04**

Mail : bibliotheque@quincieux.fr

Site internet : bibliotheque.quincieux.fr

Urgences

Sapeurs pompiers : **18**

Portable : **12**

S.M.U.R. : **15**

Centre anti-poison : **04 72 11 69 11**

Gendarmerie : **17**

ENEDIS : **09 72 67 50 69**

G.R.D.F : **0 800 473 333**

Administration

Maisons France Services

Pour votre demande de carte grise, une question sur vos impôts, votre retraite, ou vos allocations familiales... À moins de 30 minutes de chez vous, les conseillers France services vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien.

- Trévoux : 1 rue de la Gare
- Anse : 1 avenue Général Leclerc

Pôle Emploi

Relai Pôle Emploi

53 avenue Carnot

Neuville-sur-Saône

Tél. : **3949**

Réception du public :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

Site : www.pole-emploi.fr

Mission Locale

Plateau Nord Val-de-Saône

Tél : **04 78 98 20 49**

Mail : mlpnvs.neuville@mlpnvs.org

Site : www.mlpnvs.org

Service Gestion Comptable de Caluire

Tél. : **04 87 65 93 00**

Mail : sgc.caluire@dgfip.finances.gouv.fr

1 rue Claude Baudrand - CS 1330

69732 Caluire

Accueil :

- Avec rendez-vous : lundi, mardi, jeudi & vendredi de 13h30 à 15h30, mercredi de 8h45 à 12h.
- Sans rendez-vous : lundi, mardi, jeudi & vendredi de 8h45 à 12h.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Enfance

E.A.J.E Matin Câlin (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant)

24 route de Neuville
Tél. : **04 72 26 32 93**
Mail : matincalin@slea.asso.fr

École élémentaire Marius Gros

7 rue Antoine-Marius Bererd
Tél. : **04 78 91 10 49**

École maternelle Marie-José Bajard

24 route de Neuville
Tél. : **04 78 91 12 06**

Divers

Gare S.N.C.F.

Halte de Quincieux
Gare de Saint-Germain-au-Mont-D'Or
Tél. : **36 35**

La Poste relais

Bureau de tabac - Square du Centre

Paroisse

Messe le 4^{ème} dimanche du mois à 9h
Contacter le prêtre : **04 78 91 45 79**
<http://www.paroisses-valdesaone.com>

Auto hop

Réseau de covoiturage du Val de Saône.
Arrêt Quincieux Bottière devant le garage Renault.

Correspondants de presse

Le Progrès :
- John Peters
Mail : john.peters@gmx.fr
- Raymond Lopez - Rubrique sportive
Mail : r.lopez1952@yahoo.fr
Tél. : **06 78 25 22 83**

Services médicaux - Square du Centre

Pharmacie

Florence Journée
Tél. : **04 78 91 14 16**
Pharmacie ouverte du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
et le samedi de 8h30 à 12h30
Les tours de garde sont régulièrement
affichés à l'officine.

Dentiste

Marie-Caroline RABOLT
Tél. : **04 78 91 15 60**

Masseurs - Kinésithérapeutes

Alain Metral / Rosa Monteiro
Tél. : **04 78 91 17 92**
Soins au cabinet et à domicile sur RDV

Ostéopathe

Clément Odin
Tél. : **04 78 72 98 97** sur RDV

Médical, Paramédical

Pour vos rendez-vous,
pensez à l'application Doctolib

Cabinet d'infirmiers

SCM Les Abeilles
Tél. : **04 37 26 90 84**
38 rue de la République

Podologue, pédicure

Caroline Desplanche
Tél. : **04 78 69 00 85**
Résidence Le Petit Pré
13 route de Chasselay bâtiment A

Naturopathe - Réflexologue

Sandrine Westrelin
Tel. : **06 88 48 66 14**
Mail : sandrinewestrelin.naturo@gmail.com
14 les Grandes Terres

Sophrologue

Rose-Florence Kappes
Tél. : **07 68 48 55 39**
38 rue de la République

Médecins

- Docteur Benoit Masson
Tel. : **04 78 91 17 57**
24 route de Chasselay
Consultations sur rendez-vous,
absent le jeudi après-midi ;
- Docteur Isabelle Minana
Tel. : **04 78 91 13 90**
24 route de Chasselay
Consultations sur rendez-vous. Absente
les mardi, mercredi, jeudi après-midi.

Services Grand Lyon la Métropole

Eau

Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Azergues (S.I.E.V.A.)
183 Route de Lozanne
Chazay d'Azergues
Tél. : **04 37 46 12 00**
Site : www.sieva.fr

ENEDIS

Tél. : **09 726 750 69**
Raccordement :
www.enedis.fr/raccordement

GRDF

Raccordement et conseils
Tél. : **09 69 36 35 34**

Assainissement

Métropole de Lyon
N° d'urgence : **04 78 63 40 40**

Eclairage public

En cas de panne, le signaler en mairie ou sur le site internet rubrique « demande d'intervention ».

Maison de la Métropole

2 avenue Marie-Thérèse Prost
Neuville-sur-Saône
Tél. : **04 28 67 24 50**
Mail : mdm.neuville@grandlyon.com

Réseau TCL

Ligne 96 : Quincieux / Neuville-sur-Saône

Déchèterie - Donnerie

- Neuville-sur-Saône :
Avenue des Frères Lumière
Tél. : **04 72 08 92 75**
- Rillieux-la-Pape :
Route des Fontaines
69140 Rillieux la Pape
Tél. : **04 78 97 10 30**
- Champagne au Mont d'Or :
Impasse des Anciennes Vignes
Tél. : **04 78 47 56 51**
Donnerie (sauf le dimanche)

Horaires d'hiver du 2 novembre au 31 mars

Du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h
Le samedi : 9h - 17h
Le dimanche : 9h - 12h
Fermeture les jours fériés

Horaires d'été du 1^{er} avril au 31 octobre

Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 18h
Le samedi : 8h30 - 18h30
Le dimanche : 9h-12h
Fermeture les jours fériés

Ordures ménagères

Ramassage les lundis matin.

Collecte sélective

Ramassage les mercredis matin.

Containers verre

Résidence Plein Soleil, parking de la Bottière, Chamalan, Chemin des Grenettes, Billy, parking Espace Maurice Plaisantin.

Services sociaux

Secours populaire

11 avenue Gambetta Neuville-sur-Saône
Accueil et dons mercredi et samedi de 9h à 12h
Tél. : **04 72 08 98 27**
Mail : secours.populaire.neuville@orange.fr

Les restos du cœur du Rhône

Recherchent toute l'année des bénévoles
Chauffeurs poids lourds + FIMO
Tél. : **04 78 78 05 05**
Mail : ad69.benevolat@restosducoeur.org

Assistant(e) social(e) régime agricole

En cas d'urgence
Tél. : **04 78 92 63 (27 ou 58)**
Laisser vos coordonnées.

Assistant(e)s maternel(le)s

Liste disponible en Mairie et sur le site internet www.quincieux.fr/vie-quotidienne/assistants-maternels

CPAM

Tél. : **0 820 904 115**
Correspondance et remboursements
CPAM Lyon
69907 Lyon cedex 20

ADMR Aide aux personnes âgées / Aide aux familles

Maison des Associations
Chemin Saint-Laurent
Tél. : **04 72 26 32 43**

Accueil téléphonique :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
et mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
En dehors de ces horaires, astreinte
téléphonique au N° d'urgence
06 78 95 32 92

Accueil physique :

Lundi, mardi, mercredi de 9h à 12h,
jeudi de 14h à 17h et vendredi de 9h à 12h
Fermé le samedi

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Séance du
2 mai 2023

Compromis d'acquisition de la rue en Chuel et d'un bassin de rétention des eaux pluviales

La commune de Quincieux entend céder à la Métropole de Lyon pour l'exercice des compétences qu'elle lui a transférées, et ce gratuitement, comme en dispose la loi, les biens suivants :

Bassins de rétention d'eaux pluviales (en Chuel, parcelle ZK 300) et les parcelles ZK 301.302.310, terrains nus à usage de voirie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à signer le compromis de vente.

Promesse unilatérale d'achat avec la SAFER - Parcelle agricole en nature de pré et verger

Dans le cadre de la politique qu'elle mène en faveur de ses habitants, la Commune souhaite étendre le secteur des jardins familiaux sur une parcelle agricole en nature de pré et verger.

La contenance cadastrale du bien est estimée à 45a 17ca.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer ladite promesse d'achat qui sera reçue et réitérée par acte authentique devant le notaire de la SAFER, Maître Philippe Latour, domicilié à Trévoux.

Transfert de propriété dans le patrimoine de la commune du bien situé 1, place Saint-Jean

La Commune entend prendre acte du transfert dans son patrimoine du bien situé place Saint-Jean, lieu-dit La Chapelle, à Quincieux, sur la parcelle cadastrée ZN n° 0258 anciennement propriété de Mme Chapuy (Anne) et M. Lacour (Jean-Michel), décédés.

En effet, les héritiers ayant expressément renoncé à la succession de M. Lacour d'une part, et après avoir rapporté la preuve du non-paiement de la taxe foncière depuis plus de trois ans par le propriétaire du bien d'autre part, et ce en l'absence de propriétaire connu, la Commune est en droit d'acquérir, conformément aux dispositions de l'article 713 du Code civil, les biens qui n'ont pas de maîtres situés sur son territoire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à prendre tout acte ou à signer toute pièce administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Séance du
4 juillet 2023

Tarifs des services publics périscolaire, restauration scolaire et extrascolaire

Les nouvelles grilles tarifaires des services ont été actualisées, vous pouvez les retrouver sur notre site internet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les grilles tarifaires.

Convention de subsidiarité avec la Métropole de Lyon - Gestion et exploitation du service de nettoiemment et du service de viabilité hivernale sur les voies du domaine public de la Métropole situées en agglomération

Il est exposé les termes du renouvellement pour une durée de 3 ans de la convention de subsidiarité avec la Métropole de Lyon pour la gestion et l'exploitation du service de nettoyage et du service de viabilité hivernale sur les voies du domaine public de la Métropole situées en agglomération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les termes de ladite convention.

Adhésion au Syndicat Mixte Plaines Mont d'Or

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'adhésion de la commune de Les Chères au SMPM.

Convention d'adhésion avec les CDG69/42 - Externalisation de la Fonction Paie

Une prestation d'externalisation des paies, appelée « paie à façon », est proposée aux collectivités affiliées du Rhône depuis 2019, par le Centre de Gestion de la Loire et en collaboration avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon.

La mise en place d'une telle prestation au 1^{er} janvier 2024 aurait pour but de libérer du temps aux services généraux, pour des missions de pilotage entres autres, et apporterait du confort et de la sécurité juridique. Le coût estimatif pour la 1^{ère} année serait de 9 120 € environ, et 8 640 € environ les années suivantes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les termes de la convention relative à la prestation PAIE A FAÇON à intervenir avec les CDG69 et CDG42.

Séance du
10 octobre 2023

Octroi de prestations d'action sociale et adhésion au contrat- cadre du CDG69 portant sur les « titres restaurant »

La commune souhaite consentir l'octroi de titres restaurant au personnel communal d'une valeur faciale de 5 €, à hauteur de 100 € par mois, pris en charge à cinquante pour cent par la collectivité.

Ces prestations sont distinctes de la rémunération et sont accordées indépendamment du grade et de l'emploi. L'effectif de la commune de Quincieux étant de 48 agents, le montant de la participation s'élève à 200 € pour l'adhésion au contrat-cadre « titres restaurant ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la convention à intervenir avec le CDG69 permettant l'adhésion de la commune de Quincieux au contrat-cadre « titres restaurant » et le montant de droits d'entrée dans le contrat fixé à 200 €.

Modification du tableau des effectifs de la collectivité : avancement de grade et création d'emploi de rédacteur principal de 2^{ème} classe

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de la création du poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 15 octobre 2023.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

QUINCIEUX avec nous c'est C.L.A.I.R.E.S

Le groupe minoritaire du Conseil Municipal dispose de cette tribune pour exprimer ses positions. Le contenu et la rédaction relèvent donc de sa responsabilité.

Notre groupe d'élus composé de M. Lionel Alvaro, Mme Corinne Bererd, Mme Françoise Champavier et M. Nicolas Jalenques vous remercie, merci pour vos soutiens, merci aux **740** Quincerotes et Quincerots qui suivent notre page Facebook **100% QUINCIEUX**.

Notre article dans Le Progrès résume parfaitement la situation actuelle de notre commune à mi-mandat :
...« Nous constatons devant une assemblée clairsemée, que cette gestion AUTOCRATIQUE n'apporte rien, refus de notre présence dans le groupe de travail de la maison médicale peu ou pas de concertation avec notre groupe, une commission économique en trois ans. Concernant les choix d'urbanismes, le projet des Flandres qui va profondément modifier notre village et engager des sommes importantes, va se décider entre M. le maire et quelques adjoints. Cette majorité a décidé de transformer notre commune rurale en une commune urbaine. »

Suite à notre article, une présentation du projet des Flandres (plans et budget) a été faite, que dire... La maison médicale empiétant sur le parc de la mairie, sans parking en sous-sol pour qu'elle sorte de terre avant la fin du mandat, et 4 immeubles implantés. Comme nous l'avons prédit, on nous présente un projet déjà ficelé. Nous avons demandé combien de logements prévus, pas de réponse, on s'interroge sur les problèmes de stationnement (le projet supprimant le parking derrière la Mairie). On nous répond, pas de problème il y a le parking de la MJC.

Ce qui nous laisse songeur, c'est que la plupart des élus de la majorité ont le même niveau d'information que nous. Tout est décider entre M. le Maire et les adjoints, Les commissions et les Conseil Municipaux ne sont que des chambres d'enregistrement. Pourquoi élire 23 conseillers ? Ne doivent-ils pas représenter la diversité d'opinion des habitants ?

DU 3 AU 17
JANVIER
2024

Il y a forcément un
point de collecte près
de chez vous!

Je recycle mon sapin

pour qu'il soit composté!

PAS DE SAPIN
EN PLASTIQUE OU
DE SAPIN NATUREL
FLOQUÉ

PAS DE SAC
EN PLASTIQUE
(SAUF SAC À SAPIN
COMPOSTABLE)

PAS DE
DÉCORATION

PAS DE POT
EN PLASTIQUE
OU EN TERRE

Et si je fabriquais
moi-même mon sapin ?
Quelques idées pour
l'année prochaine

l'objectifZéroDéchet

MÉTROPOLE
GRAND LYON

grandlyon.com/sapins

État civil



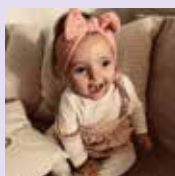
Honeker
Plancoulaine Léo



Jacuzzi Isano



Meilhac Nahël



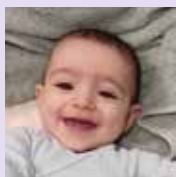
Daire Fernandes
Victoria



Mongenot Éloi



Berbezier
Keyla, Neyla



Ribeiro Loucio



Auzolle Tristan



Chopin Alessio

Naissances

Janvier

- 03 - Tolossi Auria
- 03 - Tolossi Lissana
- 05 - Janin Devesse Paul
- 10 - Ribeiro Rafael
- 27 - Honeker Plancoulaine Léo

Février

- 03 - Jacuzzi Isano
- 23 - Ferraton Gabin

Mars

- 03 - Fernandes Silva Léo

Avril

- 14 - Fonteneau Tom
- 18 - Aussenard Laroux Ellie

Mai

- 01 - Meilhac Nahël
- 03 - Daire Fernandes Victoria
- 04 - Dellinger Jayden
- 11 - Mongenot Éloi
- 19 - Berbezier Neyla
- 19 - Berbezier Keyla

Juin

- 08 - Ribeiro Loucio
- 09 - Gibert Mélissa
- 15 - Csoka Pablo
- 29 - Laifa Dalil

Juillet

- 13 - Bina Thaïs-Ayla
- 23 - Camus Shaqiri Pablo
- 31 - Kiliç Erva

Août

- 05 - Cortier Collonges Jules
- 23 - Auzolle Tristan

Septembre

- 01 - Ksous Ambre
- 13 - Hetier Billie
- 15 - Joulali Anas
- 28 - Chopin Alessio

Novembre

- 09 - Alcaide y Vidal Amaro
- 15 - Diarra Zahra
- 17 - Cutaia Flavio

Mariages

Mars

- 04 - Lao Anthony et Xaonou Morly
- 25 - Berbezier Frédéric et Kerfah Leïla

Mai

- 13 - Fourneau Thierry et Navel Emmanuelle
- 13 - Carron Maxime et Defrance Aurélie
- 27 - Raffin Julien et Boit Virginie
- 27 - Mourgues Axel et Schauner Elodie
- 27 - Kheniche Nadjim et Alloisio Charlotte

Juin

- 03 - Ulmann Dylan et Deley Auriane
- 08 - Rojon Aline et Dupont Fabienne
- 10 - Collonge Damien et Lee Dah
- 17 - Beal Jérôme et Couplan Séverine
- 17 - Clément Lucas et Chatelet Coralie
- 24 - Lachaux Rudy et Champavier Camille
- 24 - Lopez Fernandez Miguel et Perret Emeline

Juillet

- 08 - Duny Damien et Petrequin Juliette
- 29 - Aubert Alexandre et Collet Caroline

Août

- 12 - Meilhac Alexandre et Reynaud Amandine

Octobre

- 20 - Doulay François et Rosay Sylvie

Décès

Janvier

- 07 - Bissuel Christine
- 15 - Falcon Evelyne née Van Butsele

Février

- 10 - Picard Monique née Buatois
- 19 - Demeure Julien
- 20 - Fedy Paul
- 28 - Olive Alfred

Avril

- 09 - Nicolas Jacques
- 22 - Benoit Christian

Mai

- 22 - D'inca Marie née Jacquemart
- 27 - Depraz Simone née Condamin
- 31 - Fayard Michel

Juin

- 09 - Quenot Eliane née Pradier

Août

- 05 - Fosse Henri

Septembre

- 13 - Pattin Claude
- 24 - Chemarin Michel

Novembre

- 04 - Jarrix Badra née Benzemour
- 25 - Demare Jean Claude

Médecins de garde du secteur 133

Chazay d'Azergues,
Civrieux d'Azergues,
Dommartin,
Lissieu,
Lozanne,
Lucenay,
Morancé,
Alix,
Charnay,
St Jean Des Vignes,
Marcilly d'Azergues,
Les Chères,
Chasselay,
Quincieux

JANVIER	7	Dr de Valence
	14	Dr Cazenave
	21	Dr Vantilcke
	28	Dr Debeir
FÉVRIER	4	Dr Bosveil
	11	Dr Michel Masson
	18	Dr Durand
	25	Dr Noreskal
MARS	3	Dr Benoît Masson
	10	Dr Frange
	17	Dr Guitton
	24	Dr Minana
AVRIL	31	Dr Leclercq
	1 ^{er}	Dr Durand
	7	Dr Vantilcke
	14	Dr Pommet
MAI	21	Dr Maucourant
	28	Dr Berthouin
	1 ^{er}	Dr Benoît Masson
	5	Dr Salmon
JUIN	8	Dr de Valence
	9	Dr Debeir
	12	Dr Yahia
	19	Dr Cazenave
	20	Dr Pommet
	26	Dr Vernus
	2	Dr Guitton
	9	Dr Debeir
	16	Dr Barrois
	23	Dr Frange
	30	Dr Michel Masson

JUILLET	7	Dr Cazenave
	14	Dr Guillot
	21	Dr Pommet
	28	Dr Leclercq
AOÛT	4	Dr Vernus
	11	Dr Guillot
	15	Dr Yahia
	18	Dr Benoît Masson
SEPTEMBRE	25	Dr Frange
	1 ^{er}	Dr Bosveil
	8	Dr Vernus
	15	Dr Poirson
OCTOBRE	22	Dr Michel Masson
	29	Dr Salmon
	6	Dr Guitton
	13	Dr Maucourant
NOVEMBRE	20	Dr Vantilcke
	27	Dr Durand
	1 ^{er}	Dr Berthouin
	3	Dr Frange
DÉC.	10	Dr Barrois
	11	Dr Barrois
	17	Dr Pommet
	24	Dr de Valence

	MÉDECINS	COORDONNÉES
CHAZAY	Dr Berthouin	04 78 43 07 84
	Dr Callies de Salies	04 78 43 60 03
	Dr Debeir	04 78 43 60 03
	Dr Durand	04 78 43 05 11
	Dr Guitton	04 78 43 02 76
	Dr M. Masson	04 78 43 07 85
	Dr Pommet	04 28 87 03 67
CHASSELAY	Dr Bosveil	04 28 29 42 07
	Dr de Valence	04 28 29 42 07
	Dr Cazenave	04 28 29 42 07
	Dr Vantilcke	04 28 29 42 07
	Dr Ovize	04 78 47 61 65
CIVRIEUX	Dr Vernus	04 72 59 98 40
DOMMARTIN	Dr Salmon	04 87 24 05 08
	Dr Barrois	04 78 43 52 72
	Dr Guillot	04 87 78 38 95
	Dr Maucourant	04 74 01 88 29
	Dr Noreskal	04 74 01 88 29

LES CHÈRES	Dr Poirson	04 78 25 90 60
	Dr Yahia	04 78 25 90 60
LISSIEU	Dr Leclercq	04 78 47 66 09
	Dr Sammut	04 72 54 90 19
LOZANNE	Dr Ben Abdallah	04 78 43 77 61
	Dr Hosansky	04 78 43 73 01
LUCENAY	Dr Cornet	04 74 67 45 23
	Dr Frange	04 74 66 83 06
MORANCÉ	Dr Estebanez	04 78 43 06 50
QUINCIEUX	Dr Benoît Masson	04 78 91 17 57
	Dr Minana	04 78 91 13 90